

PROCES-VERBAL
DU COMITE DE PILOTAGE (COFIL)
DE L'EUR SCIENCES FONDAMENTALES ET INGENIERIE
D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Réuni le 13 septembre 2022 à 8h
Séance n°19

Etaient présents ou représentés les 14 membres suivants (sur 18 membres) :

Membres nommés de droit du CoPil

M. Yves d'Angelo
M. Laurent Busé
M. Philippe Boucaud
M. Nelson Christensen
M. Thomas Frisch (représenté)
Mme Sophie Martini
M. Uwe Meierhenrich
M. Philippe Maisonobe
M. Christophe Renac
M. Philippe Stee
M. Marc Sosson
Mme Elisabeth Taffin-De-Givenchy
Mme Giovanna Tissoni

Etaient absents ou excusés les membres suivants :

Membres absents
M. Alexandre Caminada
M. Elie Hachem
M. Guillaume Huyet
M. Ingo Waschkies

Séance animée par : Médéric Argentina et Frédéric Cappa.

Etaient présents ou représentés les membres invités suivants :

2

Mme Ketty Guillouzouic

M. Olivier Legrand

La séance début à 8h en visioconférence et est présidée par M. Médéric Argentina et Frédéric Cappa, Co-directeurs de l'EUR Sciences Fondamentales et Ingénierie, également dénommée SPECTRUM.

Ordre du jour

- I) Approbation du Procès-Verbal de la dernière séance
- II) Approbation des primes PCA, PRP, EQHO au titre de 2021-2022
- III) Information de la Direction de l'EUR
- IV) Questions diverses

I) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE

Le projet de procès-verbal de la séance précédente du 07/07/2022 a été mis à disposition sous l'espace collaboratif Teams et n'a fait l'objet d'aucune demande de modification jusqu'à ce jour.

Le Procès-Verbal de la séance du 07/07/2022 est approuvé à l'unanimité par les membres du CoPil présents sans aucune modification.

II) APPROBATION DES PRIMES PCA, PRP, EQHO AU TITRE DE 2021-2022

RAPPEL : Les personnels E/C titulaires concernés par ces primes sont ceux ayant une implication dans les actions suivantes, dans notre EUR :

- les directions de laboratoires de recherche (directeurs.rices et directeurs.rices adjoint.e.s) (PCA)
- les directions de départements disciplinaires (directeurs.rices et directeurs.rices adjoint.e.s) (PCA)
- la direction de composante et de l'école doctorale (PCA)
- les responsables de parcours Master (EQHO)
- les missions spécifiques (PRP)
- les responsables de diplôme universitaire (PRP)

3

ATTRIBUTION PAR L'ETABLISSEMENT :

- PCA des directions de laboratoire et de département traitées directement par le central.

- 700 heures au titre des EQHO

Pour les EQHO, nous sommes en dessous du seuil qui nous a été accordé, donc nul besoin de financer via ressources propres.

- 0 heure au titre des PRP ---> *si PRP éligible il y a, son financement devra être réalisé sur les ressources propres de l'EUR pour des missions définies, donc sur décision du COPIL, ou du département disciplinaire concerné par la mission spécifique dédiée.*

Cette dotation se base sur l'année précédente (toutes les demandes de PRP n'avaient pas été considérées et ont été financées sur RP en tant que missions spécifiques).

Une des questions à traiter aujourd'hui est notamment de décider si ces primes sont à financer par l'EUR ou par les départements disciplinaires.

N.B. : les primes concernant le portail Licence sont gérées par le directeur du portail, Ingo Waschkie.

PROCEDURE

- Le 18 juillet 2022, les directions de départements ont été saisies par la Direction de l'EUR pour faire remonter les E/C pouvant prétendre à ce dispositif avec comme deadline le mercredi 7 septembre 2022.
- A partir du 7 septembre, le BP de proximité (Valrose) de notre EUR a vérifié le dossier pour chaque discipline. Le tableau consolidé est disponible depuis le 12 septembre.
 - Le BP fera ensuite remonter à la DRH **notre proposition votée en COPIL de l'EUR** ce jour (deadline le 15 septembre).
 - Entre le 15 septembre et fin septembre, la DRH vérifie notre proposition en respect des enveloppes allouées et du référentiel des missions.
 - Notre proposition est ensuite **évaluée au CAC** restreint le 13 octobre qui soumet son avis au Président d'UCA qui arbitrera les demandes.
 - **Mise en paiement en novembre 2022**.
 - **N.B.:** *Il est rappelé qu'afin de pouvoir effectuer les mises en paiement des primes, il est **nécessaire** que le service réalisé 2021/2022 de l'enseignant-chercheur soit complet et validé au plus tard le 30 septembre 2022 sur OSE.*

BILAN SUITE AUX REMONTEES DES INFORMATIONS PAR LES DEPARTEMENTS

- Montant des primes éligibles sur l'enveloppe budgétaire accordée par l'établissement :
 - PCA = 55481.12 €
 - PRP = 0 €
 - EQHO = 28957.58 € (soit 666 heures sur les 700 heures de droit de tirage)
- Montant des primes ne pouvant être financées que sur ressources propres :
 - PCA = 5826.49 € (*budget EUR*)
 - PRP = 4000,21 € (*budget EUR sur missions spécifiques définies, ou du département concerné par les missions internes*)
 - EQHO = 0 €

Pour le détail : Cf. le tableur de synthèse dans l'espace partagé sous Teams.

EXAMEN DES DEMANDES

Suite à la présentation des besoins de primes remontées par chaque discipline, la proposition est débattue par l'assemblée.

Questions et remarques :

- *Est-ce que c'est ce process qui permet d'offrir une prime aussi pour les directeurs adjoints qui ne touchent pas de primes par le CNRS ? ou est-ce par le biais d'un autre canal de RH ? (Philippe STEE)*
- ⇒ *Le cadrage concerne uniquement les EC. C'est une question qu'il faut traiter à part avec la DRH.*

- Dans la liste des EQHO, le coordinateur de la licence de physique Anders Kastberg, n'apparaît pas. (Olivier Legrand)
- ⇒ Les licences sont traitées directement par le Directeur du Portail, Ingo Waschkies.
- ⇒ Son cas a bien été traité par Ingo Waschkies. (Giovanna Tissoni)

- Va-t-on aborder la question des primes d'intéressement pour les gestionnaires de formation pro ? (Elisabeth Taffin de Givenchy)
- ⇒ Ce n'est pas l'objet aujourd'hui, le cadrage va être donné très prochainement pour cet autre dispositif de rémunération. Il y a plusieurs strates de primes. Celle que l'on traite aujourd'hui, le dispositif des RIPEC 2 que l'on devra faire voter en CoPil comme aujourd'hui et remonter au 15 octobre et celles d'intéressement ou l'on décidera en COPIL le cadrage que l'on souhaite mettre en place, qui devra être votée en CoPil et en COSP et être remontée pour le 4 novembre prochain. Cet intéressement concerne tout le monde (BIATSS et EC) car il y a 4 axes : les axes 3 et 4 qui concernent les formations qui génèrent des ressources propres et les primes d'intéressement pour les contrats de recherche (axes 1 et 2) qui seront directement traités par l'établissement.

- A partir de cette année, il est possible d'attribuer des équivalences horaires avec l'enveloppe du département ? (Giovanna Tissoni)
- ⇒ Les missions qui relèvent du département pourraient être pris en charge par les départements. (Giovanna Tissoni)
- Lors de la remontée, j'ai oublié de notifier la mission de RI de Philippe Benjoya. Le département peut prendre en charge cette dépense mais il faut s'accorder au préalable.
- ⇒ Il faudrait définir les missions que vous voulez voir rémunérer en termes de PRP en octobre pour avoir le visu sur les primes à accorder sur l'année en cours et non pas comme c'est le cas actuellement notifier le travail une fois le travail réalisé au moment du paiement. Cela permettrait en plus de mettre en place des synergies : réseau de tous les chargés de RI par exemple.
- Sont concernés uniquement les EC ? (Christophe Renac)
- ⇒ Oui.
- Cela me paraît être une bonne idée de s'organiser avec les départements (Philippe Maisonobe)
- Il s'agit d'octroyer une décharge horaire et une prime en sus, c'est cumulatif ? (Philippe Boucaud)
- ⇒ Si l'enseignant a fait son service, la prime peut être payée (PCA). Si le service d'enseignement n'est pas réalisé, le déficit d'enseignement est compensé par une partie de la prime ou la prime entière selon le niveau de déficit d'enseignement. Les heures équivalent TD sont en revanche comprise dans le service statutaire de l'enseignant. Mais la LPR va tout modifier.

Le CoPil de l'EUR SPECTRUM approuve à l'unanimité le tableau de répartition des primes (PCA, PRP, EQHQ) présentées par la Direction de l'EUR.

III) INFORMATION de la DIRECTION

VIE INSTITUTIONNELLE

FIN DE MISSION DE SOURIA DAOUDI

Ketty Guillouzouic reprend ses fonctions de project manager de l'EUR à compter du 1er septembre. Souria Daoudi a quitté l'université pour rejoindre le rectorat.

RELATION ENTREPRISES (RE)

> FIN DE MISSION DES CHARGES DE MISSION

Sébastien Fiorucci et Stéphane Lanteri quitte le bureau exécutif de l'EUR et par la même occasion leurs fonctions de chargés de mission Relations Entreprises.

Remarques :

- *Nous en avons discuté au sein du laboratoire et c'est Gaëlle CREFF qui remplacera Sébastien Fiorucci. (Uwe Meierhenrich)*
- *A INRIA, ce sera Jean-Baptiste Pomet qui remplacera Stéphane Lanteri. (Laurent Busé)*

6

> RECRUTEMENT EN COURS DE CHARGES DE RE

Maia Hautier quitte ses fonctions de chargé RE et devient consultante en organisation au côté de Sandrine Gilabert au sein du service « Transformation et accompagnement du changement » à UCA.

Deux postes en charge des RE sont à pourvoir (en cours de recrutement) dont l'un plus spécifique à la gestion du Fablab.

Remarque :

- *Maia Hautier s'occupait aussi de l'encadrement d'une des UE professionnalisante, il faut bien vérifier que la personne recrutée reprendra aussi cette mission (Olivier Legrand).*

RECHERCHE

RESULTATS AAP POST-DOC IDEX

11 dossiers ont été évalués par une sous-commission du COSP qui a préconisé les candidats suivants :

1. Jana Bockova (ICN)
2. Damien Depanneclaecke (INRIA)
3. Joris Labarde (LJAD)
4. Enrico Di Russo (CRHEA)
5. Khac-Lan Nguyen (GEOAZUR)

10 financements IDEX UCAJEDI était disponibles. Nous avons défendu ces 5 dossiers qui ont tous été classés en liste principale, donc financés.

Remarque :

Le candidat retenu sur GEOAZUR a malheureusement refusé le poste (Marc Sosson).

APPEL A CONTRIBUTION SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Programme International et Européen de l'IDEX UCA^{JEDI} ouvre un appel à contribution en vue de constituer un recueil de plaidoyers académiques qui constituera le socle du positionnement d'UCA dans les principales instances internationales auxquelles elle participe. Sont concernés l'ensemble des phénomènes, pratiques, défis, obstacles, enjeux, impacts en lien avec le changement climatique. Deadline le 10 Octobre 2022.

Documents à disposition sous l'espace partagé Teams.

CLASSEMENTS INTERNATIONAUX

UCA chute dans le classement de Shanghai en 2022 (501-600). L'établissement est en train d'analyser les raisons de ce déclassement qui va avoir un **impact sur notre visibilité nationale et internationale**, et sur les négociations avec le MESRI. Une des raisons de ce déclassement serait la **mauvaise signature** dans environ 30% des publications, soit environ 1000 articles sur l'ensemble des disciplines classées. Il est donc essentiel de sensibiliser nos collègues à bien utiliser la signature établie avec les tutelles avec « **Université Côte d'Azur** » en premier. Les classements des universités utilisent les articles selon le premier établissement cité, et non le laboratoire ou les organismes.

7

NOUVELLE VAGUE DE CPJ

La gouvernance nous a informé que le MESRI demandait une **remontée rapide de profils de CPJ (chaire de professeur junior)** pour fin octobre. Le MESRI souhaite avoir une **vision à 3 ans**. La gouvernance nous demande ainsi de faire **remonter nos profils** pour fin septembre afin qu'UCA puisse ensuite interagir avec les organismes nationaux pour définir la stratégie sur 3 ans.

UCA vise **l'ouverture de 2 CPJ par an**.

Proposition : sur la base du précédent « template », vous nous faites remonter 2 demandes par discipline pour le mardi 27 septembre à 12:00.

Remarques :

- *On ne connaît pas encore le calendrier mais la meilleure stratégie est de cibler les thématiques et non pas le meilleur profil. (Médéric Argentina)*

PEDAGOGIE

AAP UCA ONLINE EN COURS

L'objectif de cet AAP est d'identifier les premiers **programmes courts** (autour des 20h) à mettre en ligne (2 ou 3 max. sur tout UCA). Les propositions seront analysées **en fonction des besoins du marché** et soumises à un comité de sélection. Deadline fixée au 14 octobre 2022.

Des pistes de réflexion sont en cours au sein de notre EUR mais ne sont pas assez avancées pour déposer un dossier solide.

Une intervention de la cheffe de projet UCA ONLINE sera programmée pour les prochains COSP/COPIIL pour mieux répondre au prochain AAP.

CREATION DE MODULES DE FORMATION

Suite à la validation du projet COPERNICUS, l'EUR a repris le pilotage du projet de formation. En construction, 4 modules de formation sur l'exploitation des données spatiales d'observation de la Terre en collaboration avec le pôle SAFE (deadline avril 2023)

=> recrutement en cours d'un chargé de mission.

SUIVI DES ETUDIANTS EN APPRENTISSAGE

Une **estimation prévisionnelle des heures par tuteur et par formation** avait été remontée en mars dernier concernant 2021/2022. **Il est demandé aux directions de département de consolider les données** et d'indiquer les visites réelles effectuées et de renvoyer le tableau fiabilisé (déposé sous l'espace partagé) au plus tard le 24 septembre 2022 par mail à la direction de l'EUR afin d'être transmis à la DRH.

Ces heures feront l'objet d'une **validation en Conseil Académique** en formation restreinte le 13 octobre 2022, pour une **mise en paiement en novembre 2022**.

IV) QUESTIONS DIVERSES

- *Quand va se faire l'arbitrage pour les postes E/C ? (Philippe STEE)*
- ⇒ *Nous n'avons pas encore d'information sur le timing mais la gouvernance travaille sur le dossier cette semaine pour faire un pré-arbitrage présenté avant le prochain CAC qui aura lieu le 13 octobre prochain.*

Fin de l'ordre du jour, la séance est levée à 12h30.

Prochain CoPil le 27 septembre à 8h30, lieu à définir.

Médéric Argentina et Frédéric Cappa,
Co-directeurs de l'EUR Sciences Fondamentales et Ingénierie

